La Gazette du Lumensonesque

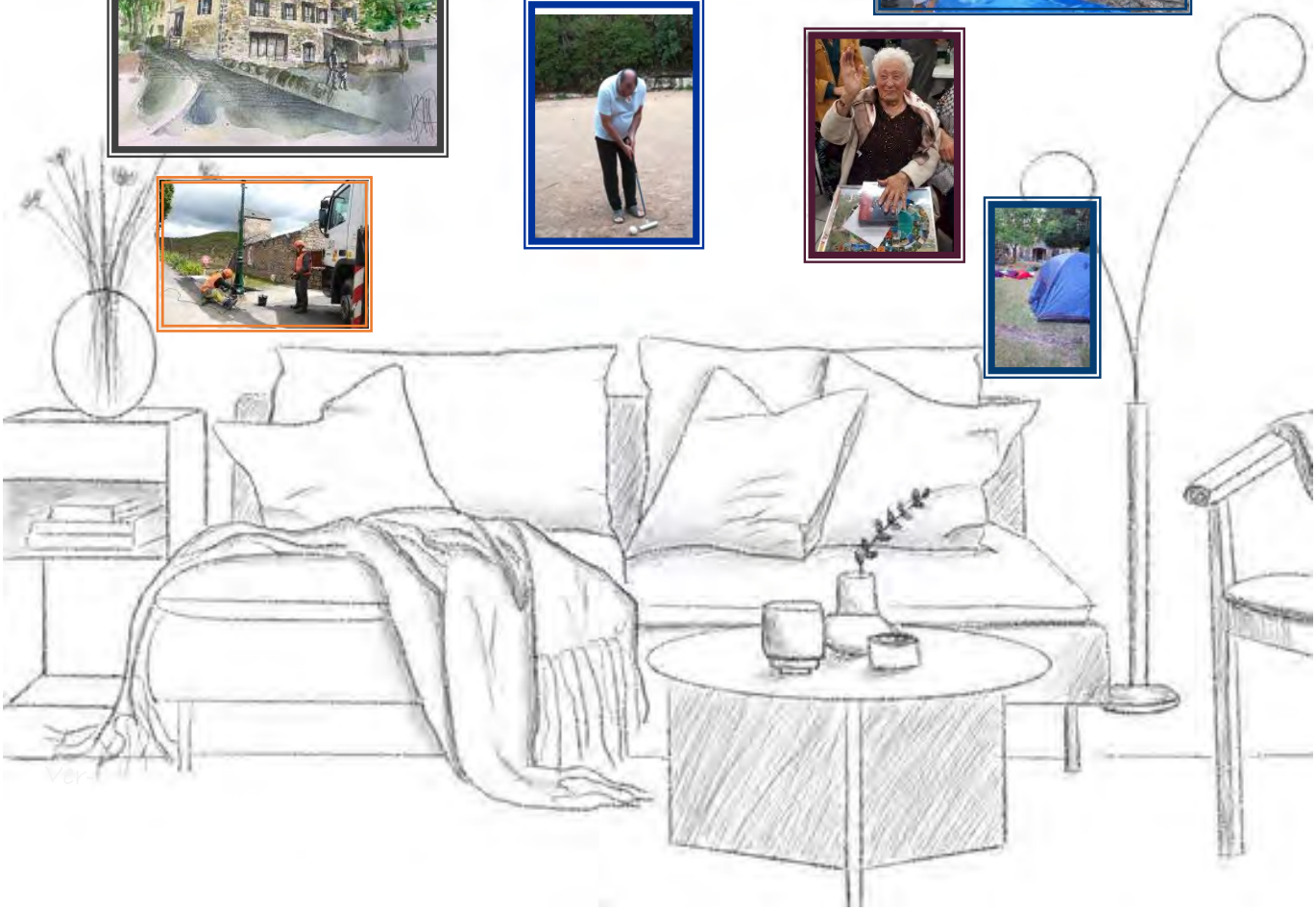

Chers Amis,

Verrières est un havre de paix et de tranquillité, qui malgré l'agitation de ce monde, continue bon gré mal gré à vivre et c'est très bien. Poursuivons comme cela, prenons du bon temps, vivons, ne nous laissons pas abattre et faisons preuve de solidarité et de fraternité. C'est notre ADN cultivons-le.

Notre équipe municipale, est comme toujours, mais peut-être plus encore, mobilisée à porter des projets et à améliorer votre quotidien. Nous avons depuis cet été fait le choix de renforcer ponctuellement notre équipe pour donner un coup de pouce à nos travaux souvent initiés depuis de nombreuses années et qui étaient restés quelque peu en attente. En 2022 d'autres projets arriveront je l'espère et si les financements attendus nous le permettent dans une phase plus opérationnelle.

L'aménagement du village de Vézouillac, dans une opération cœur de village, incluant la mise en place d'un assainissement collectif en collaboration avec le SIVOM Tarn et Lumensonesque est en réflexion. Dans les hameaux de Molières, de Serre, de Randels, de Conclus et à la Graillerie, des projets de microstation, d'enfouissement de réseaux et de réhabilitation sont à l'étude avec pour objectif une réalisation en 2022/23. Sur Verrières, la réalisation d'une petite bibliothèque, la réfection de la cour du Vieux château, le réaménagement du parc à jeu de la nation, et la mise en place d'une aire d'accueil touristique au Pradel se réalisent. L'agrandissement du rangement de notre salle des fêtes devrait être terminé pour l'été. En parallèle, les études sur la réhabilitation de la maison GASC, la réfection de la Mairie, et la création du nouveau cimetière sont lancées, nous vous les présenterons au cours d'une réunion publique en 2022. Poursuivant notre action volontariste pour accompagner et encourager la transition énergétique, et dans la même lignée de l'école intercommunale que nous avons portée en 2021, nos projets photovoltaïque et éolien sont à la croisée des chemins, toujours en cours d'instruction.

Sur les terrasses de Verrières, les plantations ont bien pris et de nouvelles vignes vont voir le jour. Après avoir initié ce projet, la municipalité souhaite le confier aux habitants, tout en les accompagnant. Une association est en train de se structurer, nous encourageons cette initiative, et toutes celles qui permettent de créer du lien et de la vie dans nos territoires. Bravo à tous.

Encore une fois cette année, une consigne préfectorale nous demande de ne pas nous réunir pour nous souhaiter une bonne année, une bonne santé, beaucoup d'amour et d'attention, alors je profite en mon nom et celui de toute l'équipe municipale, des élus et des employés, pour le faire.

Bonne Année 2022 et bonne lecture.

Jérôme MOURIES

Maire de Verrières

Travaux Mairie

Les employés municipaux: Frédéric Pons et Jean-Jacques Douziech effectuent de nombreux travaux: chantiers exceptionnels et travaux inhérent aux saisons. Pour ne citer que les plus importants:

- Ramassage scolaire qui représente 50% du temps de travail d'un temps plein
- L'entretien des chemins ruraux : passage de l'épareuse, curage des fossés, coupe d'eau, …
- Tonte de l'herbe, entretien des espaces verts, élagage
- Entretien de la voie communale: GE, épareuse, chasse-neige, ...
- Travaux divers: construction de muret, entretien du matériel, nettoyages des locaux, entretien des bancs publics, réalisation des rampes en fer forgé ...

Pour palier à l'absence des employés municipaux lors de leurs congés annuels et au temps consacré au ramassage scolaire et au fauchage, la municipalité a recours ponctuellement aux services d'un entrepreneur indépendant résidant sur le village. Cela a permis de finaliser l'entretien des espaces verts, de continuer les travaux de rénovations du vieux château, de mettre en place la bibliothèque, …l'objectif étant de terminer les projets initiés il y a plusieurs années.

Travaux enfouissement des réseaux secs

Durant les mois de janvier et février 2021, la dernière tranche d'enfouissement des réseaux secs a été effectuée à Verrières sur les secteurs du Castel et la rue des acacias. C'est l'entreprise SLA mandatée par le SIEDA qui fut chargée des travaux. Les pylônes bois, ciment et fer sont en partie déposés, reste ceux qui supportent encore des fils télécoms qui devraient être à leur tour enfouis cette fin d'année 2021.

Les candélabres vieux de 30ans avaient grand besoin d'un coup de neuf : sablés, repeints et équipés d'un éclairage LED ils ont retrouvé leur place.

Pour finir, les employés municipaux, ont terrassé et effectué des coupes d'eau en amont de la place du Castel avant la dernière étape de ces travaux effectuée par SA2P: la finition en goudron bi-couches.

Aménagement du vieux château

Après les travaux de sécurisation entrepris précédemment sur le vieux château: purge et cimentage des murs, mur d'enceinte, grillage, …., il manquait quelques aménagements pouvant faire de ce site un lieu à visiter ou un espace d'animation.

Des dalles de grès récupérées au rez-de-cour de la maison GASC permettent d'achever l'esplanade. A voir au printemps pour un aménagement des espaces verts .

Travaux à Serre

Abattage du frêne sur la place du village

Depuis quelques temps, cet arbre certainement plus que centenaire, présentait des signes d'étiolement dus à des coléoptères xylophages logés dans les racines et sous l'écorce.

Les employés municipaux ont abattu ce frêne en prenant soin de conserver en partie le tronc, qui selon la volonté des habitants trouvera une seconde vie.

Lors de la réunion publique en 2020, le sujet principal était le réaménagement de cette place. Le mur en pierre va être consolidé et la place aménagée de sorte à limiter la vitesse des véhicules de passage.

Aménagements sur les chemins

Autre aménagement, jugé indispensable sur le chemin qui relie Serre et Lugagnac, souvent emprunté par des gros véhicules. Ce chemin très en pente à la sortie du village était, malgré des interventions régulières, toujours en mauvais état.

Pour stabiliser cette chaussée de façon pérenne, il a été décidé de recouvrir deux parties en béton. Les travaux ont été exécutés cet automne par l'entreprise Maury.

Des travaux similaires ont été réalisés par l'entreprise Maury avec bétonnage de la montée au niveau de la ferme des Aldiguès et remise en forme

Travaux à Molières

Le chemin haut qui relie Molières à la limite de commune avec Séverac a été nivelé et aménagé avec des coupes d'eau afin d'évacuer les eaux de ruissellement et le trop plein d'une source. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Maury.

www.verrieres12.fr

Le SMICA a proposé la création d'un nouveau site internet qui offre une version PC et smartphone.

Ce site est à la fois, plus facile dans ses mises à jour et plus intuitif à la lecture ou à la recherche d'informations. Recherches que vous pouvez effectuer soit sur la page d'accueil avec les boutons

« EN UN CLIC »

Par exemple, si vous cliquez sur **La Gazette du Lumensonesque** vous avez accès à tous les bulletins ou aussi, par le biais du menu (en haut).

Le bouton **Actualités** donne accès au programme des animations, des réunions,…

Ce site va s'enrichir et se perfectionner encore dans le temps. Notamment si vous avez des photos à intégrer au diaporama, n'hésitez pas à nous les envoyer.

Petite précision, en ce qui concerne l'onglet **Hébergeurs**, il est alimenté par des flux externes, d'où la nécessité pour ces professionnels de tenir leur propre réseau à jour.

PanneauPocket

Un nouveau moyen de communication au service de notre commune et de ses habitants

La Communauté des Communes Tarn de la Muse et des Raspes du Tarn s'est équipée de l'outil de communication PaneauPocket. Redistribué à l'échelle des communes il permettra de diffuser informations et alertes aux administrés par le biais d'une application simple, gratuite et qui ne récolte aucune donnée personnelle.

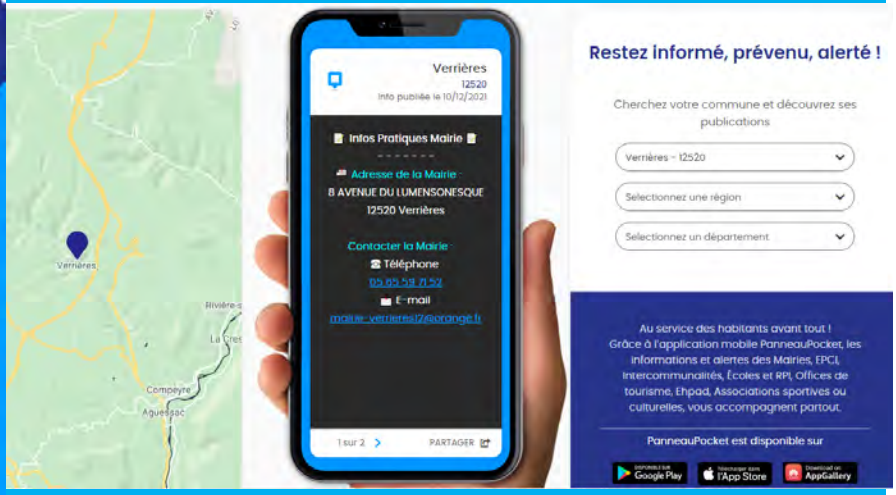

Pour plus d'informations: https://www.panneaupocket.com/

Commune de Verrières: quelques chiffres du Ministère de l'Intérieur

La Gendarmerie de St-Beauzély a partagé les statistiques communiquées par le ministère de l'intérieur concernant la commune de Verrières .

Comparaison de l'année P: janvier à novembre 2021 à P-1: janvier à novembre 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATION ÉLU
#PRÉSENTSPOURLESÉLUS
Commune de : 12291 VERRIERES

Période P-1 : #ERREUR
Période P- / à /

Gendarmerie nationale

Lien documentation

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	P-1	P
Nombre total d' infractions	109	133
Dont infractions stupéfiants-Alcool	2	1
Total heures de sécurité routière	577	891
Nombre d'accidents corporels	1	0
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	1	0

INTERVENTION

	P-1	P
Nombre total d'interventions	87	102
Dont différends Violences intrafamiliales	0	3
Dont accidents de circulation routière	23	17
Dont tapages	1	2
Dont divagations	0	0
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0

DÉLINQUANCE

	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	3	0
Dont Cambriolages	1	0
Dont Vols liés aux véhicules	2	0
Destructions et dégradations	0	0
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0

PRÉVENTION

	P-1	P
Actions de prevention en heures / gendarme	16	0

PRÉSENCE

	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	1 099	1 473

ST-DEV Version du 18-06-2021

Tableau de M.Garcès, peintre verriérois

Les Terrasses

« Faïsses ou bancels ou bancarels en occitan »

La renaissance des terrasses va bon train.

1) Murs en pierre sèche:

« Les samedis de la pierre sèche » ont eu lieu à trois reprises. C'est une vingtaine de personnes qui se sont succédées sous la conduite des formateurs Laurent Héliès et Harold Van Lent qui interviennent: taille de pierre, techniques de construction tout y passe; le tout dans la bonne humeur et le partage du repas de midi, sans oublier l'apéritif.

Date du prochain « Samedi de la Pierre Sèche » le 22 janvier 2022

Rendez vous à 9h à Verrières .

(repas de midi tiré du sac)

2) La vigne - Le vin (pour le vin on verra plus tard)

Il reste environ 150 ceps de vigne à planter

Le samedi 6 novembre nous avons accueilli les vignerons du «Vieux Noyer de Boyne» (www.domaineduvieuxnoyer.fr) afin de prendre conseil sur la culture et l'entretien de la vigne. La rencontre s'est avérée très intéressante et les vignerons proposent de parrainer le projet associatif viticole des terrasses. D'autres vignerons locaux seront contactés.

Le samedi 27 novembre, bon nombre de Verrièrois, sur les conseils des vignerons, étaient présents sur les terrasses afin de préparer la future plantation de ceps de vigne qui aura lieu courant du mois d'avril 2022. D'autres personnes se sont succédées plusieurs samedis, équipées de débroussailleuse pour nettoyer différentes parcelles.

3) Les amandiers: (pour les amandes idem que pour le vin)

Certains porte-greffes d'amandier n'ont pas pris, ils seront remplacés par le pépiniériste, au titre de la garantie de 2 ans, conformément à l'appel d'offre passé avec la commune de Verrières.

La greffe des amandiers sous la conduite de Paul Rodier et de Pierre Alexandre des « Vergers de Nouals » à Brousse le Château (www.lesvergersdenouals.fr) aura lieu au printemps prochain. Nous souhaitons prélever les greffons d'amandiers sur les hauteurs de la commune à Vézouillac ou Randels.

Si certains d'entre vous possèdent ou connaissent des amandiers à floraison tardive, merci par avance de nous les signaler à la Mairie de Verrières, nous pourrions prélever des greffons.

4) L'association:

Le lundi 15 novembre une réunion à eu lieu à la salle de fêtes en présence d'une quinzaine de personnes, en vue de la création d'une association.

Association qui prendrait le relais de la commune pour l'entretien et l'animation des terrasses. Par la suite, un projet de statut associatif a été réalisés. Il nous faut, dès à présent, nous retrouver (toutes les personnes intéressées sont invitées) pour finaliser la création de cette association. Une prochaine réunion aura lieu dans ce but.

Réhabilitation de a maison Gasc

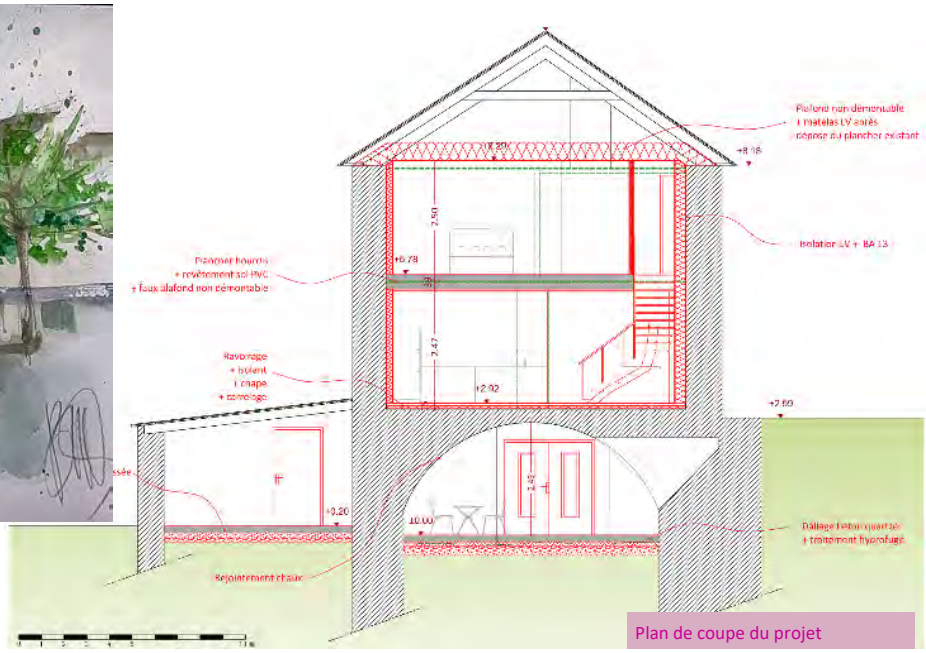

Plan de coupe du projet

Dans un précédent article, nous vous avions fait part de notre projet concernant cette bâtisse située en plein centre du village. Celui-ci est désormais bien avancé et nous espérons, sous réserve de financement, voir commencer les premiers travaux dans le courant de l'année 2022.

Nous devrions donc trouver, dans la future « maison des demoiselles Gasc », deux appartements en duplex d'environ 80m^2 chacun ainsi qu'un Espace Associatif Mutualisé au rez-de-chaussée. Les deux appartements seront mis en location par la mairie avec, en plus, deux carrés de jardin à cultiver sur les berges du Lumensonesque.

Ce lieu, qu'on pourrait aussi appeler tiers-lieu, sera donc ce que nous en ferons !

Ce projet pourrait aussi permettre de créer un poste partagé entre plusieurs communes ayant elles aussi besoin d'une personne capable de gérer un espace multifonction.

La municipalité souhaite impulser une dynamique collective autour de ce projet.

L'équipe municipale reste, par ailleurs, à votre écoute pour toutes vos propositions, remarques, aides, sollicitations, etc…, afin que ce projet prenne vie et qu'il réponde à des besoins inhérents à notre territoire.

Une réunion publique sera organisée dans l'année 2022 au cour de laquelle nous pourrons avancer et préciser ensemble les différentes modalités de ce lieu.

Des propositions pour ce site

Nous avons identifié plusieurs fonctions possibles dont voici une liste non exhaustive :

-un espace de travail partagé, coworking, wifi

-un point d'accueil touristique

-un espace restauration rapide, ouvert uniquement l'été

-la présentation et la vente de produits locaux

-un espace de jeux (carte, jeux de société…)

-un point de départ de randonnées

-de ponctuels services

-d'aide à l'informatique et aux démarches administratives

-etc

Prévention du risque inondations—Le village de Verrières

Sur le site du gouvernement voilà ce que préconise l'Etat en termes de prévention: « La prévention du risque d'inondation s'appuie:

- **sur la cartographie** des territoires concernés par le risque, la maîtrise de l'urbanisation et la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité ainsi que sur la prévision des crues
- la préservation de **la mémoire des inondations passées**. »

On peut identifier 3 ravins qui se déversent sur le village de Verrières:
- le ravin de Gouzette qui se déverse dans la rue des acacias est celui qui a engendré le plus de dégâts par le passé .
-le ravin de Beauzeille
-le ravin de Fontimar

Un comparatif : une vue aérienne de Verrières 2019 et une vue aérienne prise dans les 1950.
On constate que le paysage autour de Verrières a changé. Les terrasses encore cultivées dans les années 50 ont laissé place à la végétation et on compte aussi quelques constructions supplémentaires; sans compter la construction de la route de Conclus qui traverse désormais le ravin de Gouzette

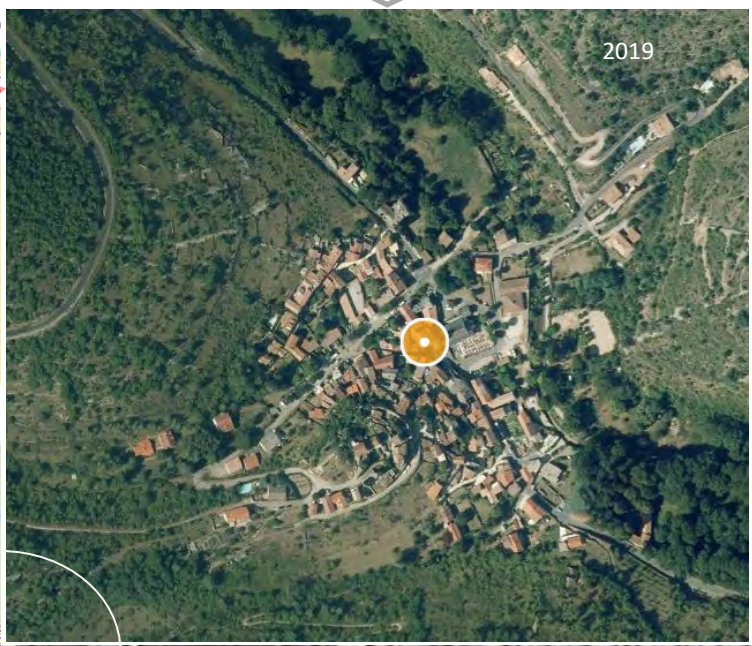

Préservation de la mémoire des évènements passés

Dans la Monographie d'Albert Carrière, on retrouve quelques témoignages écrits (extrait ci-dessous) relatant les terribles épisodes pluvieux ayant entrainés des dégâts importants sur Verrières.

Cinq dates: 1679, 1718, 1766, 1868,1933 montrent l'écart de plusieurs décennies entre chaque évènement. Depuis, les fortes pluies ont provoqué la sortie du Lumensonesque de son lit à plusieurs reprises sans coulées destructrices.

Quelques inondations (Monographie A.Carrière)

« E. de Granier viguier du marquisat de Séverac pour Melle d'Arpajon dame Marquise dud expose que le valat dit de Gouzette, qui passe au milieu de Verrières, aurait comblé le chemin, fondu sur l'église, cimetière et place dud lieu qui s'il n'y est bientôt remédié et travaillé, il est évident que le torrent abattra et comblera l'église et quelques maisons riveraines et qui serait une perte concevable. En conséquence, le viguier enjoint aux consuls et habitants de Verrières de faire incessamment à travailler à vider la terre et fars dud valat pour donner un cours libre aux eaux pluviales à peine de 10 l. d'amendes contre les contrevenants (1679).

M. Jean Causse, syndic du chapitre de l'Eglise cathédrale de Rodez, dit que le 16 octobre 1718, le torrent de Gouzette vint passer au milieu du cimetière, entra dans l'église et y amena une quantité prodigieuse de pierres, de sable et autres débris, ce qui rendit impraticable lad.église pendant quelques temps, l'eau étant montée par-dessus le tabernacle du Maître autel, elle remplit presque la sacristie et gâta les ornements par là causa un grand préjudice au chapitre, qui en qualité de prieur avait fourni lesd. ornements...Mr Causse demande que les consuls de Verrières soient condamnés à remettre en état le lit du torrent de Gouzette, ou qu'ils soit permis aud. chapitre de le faire aux frais et dépens de la communauté (1718).

« La pluie commença à tomber avec une grande rapidité le 15 novembre 1766 et durant 8 journées complètes...le curé et ses paroissiens adressent leurs prières les plus ferventes à la puissance souveraine pour tâcher de fléchir sa colère que leurs péchés avaient allumée...les ravages des eaux ne furent pas néanmoins suspendus...Les espèces avaient été enlevée; les eaux assiègent l'église et pénètrent jusqu'au sanctuaire...La calamité ayant pris fin du 21 au 22, la réserve fut rapportée. Le 23, le peuple assista aux offices de la paroisse, nonobstant la difficulté qu'il y avait de traverser l'eau et l'assistance fut aussi nombreuse que dans les plus beaux jours de l'été ».

Le 13 août 1868, le torrent Gouzette ensevelit et détruit la plus grande partie d'un quartier du village, ainsi que le cimetière et les abords de l'église. Le Conseil est d'avis que toutes les ressources communales disponibles soient immédiatement employées à déblayer les chemins publics dans l'intérieur du village...Les alentours de la salle d'asile ainsi que toutes les rue du village de Verrières ont été tellement encombrés par les pierres et les sables, que dans certaines parties du village, les remblais en résultant ont atteint plusieurs mètres de hauteur...Malgré les sacrifices que s'est imposé la commune, a peine a-t-on pu rétablir la circulation dans les rues et autour des monuments publics. Demande d'un secours de 700 fr pour dégager la salle d'asile.

En 1933...parmi les plus éprouvées des communes de l'arrondissement, nous pouvons citer celle de Verrières. Le chef lieu donne l'impression d'être enchâssé dans un fantastique éboulis de pierres. La vallée offre l'aspect le plus lamentable. Les près et les jardins n'existent plus. Le ruisseau devenu torrent a changé son lit en divers endroits, les ponts sont emportés ou éboulés, les murs démolis, les sol atrocement creusé par endroits, tandis qu'ailleurs il est recouvert d'innombrable tonnes de pierres, etc…(D'après l'Indépendant du 28 octobre 1933.)

Comme on le voit Verrières est ravagé surtout par le torrent de Gouzette qui naît à la hauteur de Conclus. Par quelle inconcevable imprévoyance le fondateur de l'église a-t-il placé celle-ci sur le passage de ce torrent au point où il a acquis tout son volume et toute sa force, à son point de chute pourrait-on dire. A cette époque, le bassin du torrent était probablement boisé et par suite les eaux moins impétueuses coulaient dans une ravine naturelle sans danger pour l'églises et les maisons riveraines. »

Quelques précautions à prendre en cas d'alerte

Difficile de dire si un jour on connaîtra ce type d'évènement. Chaque année, il arrive que des pluies fortes et concentrées se déchainent sur un lieu avec des conséquences irréversibles. Dans le cas d'une alerte rouge, il est conseillé d'anticiper le déplacement de son véhicule si il se trouve dans une zone identifiée à risque. Malheureusement, les drames humains sont souvent liés au véhicules ou à la volonté de sauver à tout prix ce dernier. Cette sage précaution vous évitera de vous exposer au moment où les eaux déferlent dans la rue.

Autre conseil simple, c'est de monter à l'étage si vous résidez au rez-de-chaussée en attendant que les pluies se calment.

Le SIVU de la crèche-halte garderie de la vallée du Tarn laisse devient le SIVOM Enfance Jeunesse de la vallée du Tarn

Suite à la mise en place de la Convention Territoriale Globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron en juin 2021.

Dans le cadre de la mise en application de la Convention Territoriale Globale dans notre département, en intégrant le Centre de Loisirs 1,2,3 Soleil, une nécessaire modification des statuts a donné naissance au SIVOM Enfance-Jeunesse de la vallée du Tarn dont la présidente reste Isabelle Cartaillac (Paulhe). Les deux vice-présidentes sont Valérie TOUTAIN (Aguessac) et Martine MABILDE (Rivière-sur-Tarn).

Lors de la mise en œuvre, les objectifs qui ont été fixés sont les suivants :

⇒ Consolider l'offre d'accueil petite enfance
⇒ Consolider et élargir l'offre de services enfance/ jeunesse
⇒ Inscrire toutes les étapes de l'enfant dans un parcours
⇒ Soutenir les parents dans leur fonction parentale
⇒ Faciliter l'accès aux services et activités pour tous

L'atteinte de ces objectifs a nécessité le recrutement, à compter du mois de novembre 2021, de Madame Amaya Zabalo-Rodiriguez qui est chargée de projet et intervient à raison de 14 heures par semaine pour une durée de 4 ans, dans un premier temps. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu' une bonne prise de fonctions au sein du SIVOM.

Madame Amaya Zabalo-Rodiriguez, après avoir pris connaissance du projet de CTG défini pour la Vallée, a réuni les maires des différentes communes pour un premier contact. Avant de commencer son propos, elle félicite les élus pour tout le travail déjà effectué dans la définition de la CTG et l'écriture détaillée des fiches actions qu'elle doit accompagner, et les remercie de lui avoir confié une telle mission.

Pour expliquer le rôle qui lui été confié, elle s'aide de l'Outil créé par Fanny Abadi le « Viseur d'Anticipation et Analyse » : imaginons que l'on veuille observer la CTG au travers du zoom d'un appareil photo et que l'on souhaite l'observer pendant quelque temps. Tout étant toujours en mouvement, il faudra sans cesse zoomer ou dé-zoomer pour faire la netteté…(ci-contre le schéma de présentation de la CTG)

Au centre de l'objectif : la CTG qui définit pour les années à venir un projet social pour la Vallée.
En rouge gravitant autour, elle note les acteurs qui par leur action (ou pas) vont agir sur la CTG et son évolution : les élus, le SIVOM, la CAF, la crèche, les assistantes maternelles, 123 Soleil, les bibliothèques et les différentes associations de la Vallée.
En noir, sont notées des caractéristiques relevées à la lecture de la CTG qui pourront impulser le projet:

⇒ L'expérience du travail en commun au sein de la Vallée
⇒ La coopération (notamment avec la Crèche)
⇒ L'esprit de créativité
⇒ L'ouverture d'esprit qui pousse à chercher des solutions innovantes
⇒ La volonté d'avancer autrement

Comme lorsqu'on regarde quelque chose avec un appareil photo, il faut zoomer plus ou moins pour faire la netteté et clarté de la photo. Il faut sans cesse ajuster le zoom pour une meilleure vue car des poussières viennent obscurcir la cible regardée…

Ici les poussières qui risquent de venir obscurcir le tableau ou de ralentir les projets s'appellent :

⇒ les financements
⇒ les « querelles de clochers »
⇒ ne pas savoir comment coopérer
⇒ la motivation et l'implication des parents au sein les structures
⇒ les politiques locales et/ou extérieures que l'on ne maîtrise pas forcément ici
⇒ le manque d'outils de communication (entre association par exemple)

Le rôle de la chargée de coordination CTG est de zoomer ou dé-zoomer pour ôter les « poussières » afin de dénouer les situations de blocage, chercher des solutions adéquates et aider à faire cheminer les projets. Mais sans des acteurs actifs et volontaires, rien ne pourra se faire car la chargée de coordination n'a aucun pouvoir, ne décide rien. Elle accompagne les acteurs et construit avec eux des solutions pérennes pour avancer ensemble.
Au terme de son contrat, des outils co-construits seront en place et les acteurs seront alors en mesure de faire avancer et de faire vivre les projets en autonomie. Sa mission sera alors terminée…

L’école Intercommunale publique

Rentrée des classes 2021 - 2022

Vote du nom de l’école par les élèves des deux écoles

Le 2 septembre 2021 à 9 heures précises a eu lieu la première rentrée scolaire dans les locaux de la nouvelle école intercommunale du SIVU du LUMENCON. L'émotion de tous était palpable.

Lors d'un vote électoral réalisé en conditions réelles d’élections le 6 juillet 2021, dernier jour d'école pour les élèves et les équipes enseignantes, tous les enfants des deux anciennes écoles publiques d'Aguessac et Verrières ont retenu, à la majorité, le nom de "**Bellevue**" pour leur futur groupe scolaire.

Pour cette rentrée 2021/2022 on ne compte pas moins de 102 élèves répartis sur 5 classes.

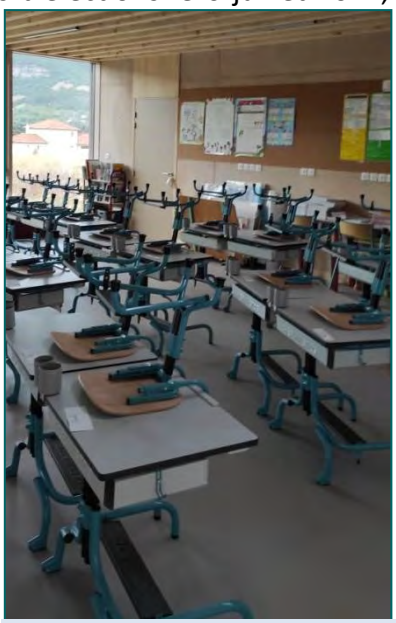

Vue d’une classe équipée de bureaux ergonomiques

Durant le mois de juillet, les équipes enseignantes et municipales on procédé au déménagement et à l'organisation spatiale des nouveaux locaux.

Les élus du SIVU du Lumençon ont choisi d'équiper les classes avec du mobilier ergonomique Hephaïstos fabriqué localement à Rivière Sur Tarn par l’entreprise Pourquié.

En ce qui concerne la restauration collective, c'est la cuisine centrale de Millau qui a été retenue lors de l'appel d'offres. L'équipement de cette cuisine a été pensé pour une liaison froide (réception des plats réfrigérés et chauffés sur place). Au self, les enfants apprennent l'autonomie du service et gèrent, également, la gestion du tri des déchets.

Afin d'optimiser et de simplifier les inscriptions à la cantine scolaire ainsi qu'à la garderie, le SIVU à mis à disposition des parents un nouveau logiciel AIGA. Ce logiciel permettra aussi les inscriptions à la crèche "COPAINS CALINS" ainsi qu'au centre de loisirs "1 2 3 SOLEIL".

Enfin courant octobre, les maires des quatre communes du SIVU du Lumençon ont présenté, en visioconférence, la phase réalisation de ce projet au jury du label BDO (Bâtiment Durable Occitanie) et ont, une nouvelle fois, obtenu la médaille d'or. Une troisième phase destinée au fonctionnement de l'établissement permettra d'obtenir une nouvelle médaille après deux ans d'occupation des locaux.
Pour concrétiser et finaliser la phase de mise en route de cette rentrée 2021/2022, une inauguration officielle des lieux, aura lieu durant le premier trimestre 2022.

Quatre films *réalisés par Seize9 ont consigné les avancées de ce projet du terrassement jusqu'aux dernières finitions Voici ci-dessous les liens qui vous permettrons de les consulter sur internet.*

Episode 1 - Naissance d'un projet
www.youtube.com/watch?v=MZ_Pobz6C9s&t=320s

Episode 2 - L'école des usagers www.youtube.com/watch?v=oZY_VtQYh6g&t=52s

Episode 3 - Une école exemplaire
www.youtube.com/watch?v=zJVBLu1jrqY

Episode 4 - Une école qui prend vie
www.youtube.com/watch?v=xETti3pi5fk

Tri des déchets à la cantine

Les toilettes des maternelles avec la fresque en fond

Quelques informations utiles

Adresse :

Ecole Intercommunale Publique Bellevue

2 chemin de la treille 12520 Aguessac

Contacts

Courriel : periscolairesivu@gmail.com

Tel pour le périscolaire: 0977477007 ou 0675809075 les matins de 7h30 à 8h50

Rencontre possible avec les élus du SIVU du Lumençon le mercredi matin de 10h00 à 12h00 sur RDV.

Compte facebook : Ecole du Sivu du Lumençon

APE VERRIERES

Clap de fin pour l'école de Verrières

L'école de Verrières a fermé ses portes le 6 juillet 2021. Depuis sa réouverture en 1978, cette petite école de village a connu des effectifs fluctuants et la pression de l'académie, en faveur des grandes structures, menaçait de fermeture depuis plusieurs années. Maintenue jusqu'alors dans l'attente de la construction de l'école intercommunale, l'école de Verrières a permis à quelques enfants de connaître les bienfaits de ces petites écoles de village : La classe unique, l'entraide entre petits et grands, un enseignement adapté à chaque enfant, des parents investis et dynamiques, …

Pour rendre festif ce clap de fin, l'APE en collaboration avec l'école a organisé une soirée le 2 juillet . Aussi parents, enfants, personnels enseignant, personnel communal, anciens élèves, habitants de la commune étaient réunis le juillet pour assister au spectacle des enfants organisé par Sabrina Chatelain, maitresse et directrice de l'école, aidée par Fatima et Laurence les aides maternelles. La maitresse, les enfants, Mr Le Maire, les parents ont pris la parole pour exprimer l'importance de cette école, les souvenirs et la vie qu'elle a apportée au village. Cette soirée était chargée de souvenirs et d'émotion qui a fini tard dans la nuit au son du karaoké et sur la piste de danse.

Fête de fin de l'école de Verrières. Ci-dessous les panneaux avec les empreintes des élèves présents cette dernière année d'école.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le 8 décembre 2021 a eu lieu l'inauguration de la bibliothèque municipale.

Cette bibliothèque, tenue par une équipe de bénévoles, met à disposition des livres prêtés gratuitement. Un large choix vous est proposé:

- livres enfants et jeunesse
- Romans, revues, ….
- Jeux
- Un fond local à consulter sur place: gazettes, romans d'écrivains locaux, journal de Millau.

Les horaires d'ouverture sont:

MERCREDI APRES-MIDI 15H00 - 18H00

Ces horaires seront peut-être modifiés en fonction de la disponibilité des bénévoles. Les personnes intéressées par la tenue de ce point bibliothèque (tenue des permanences, gestion des entrées et sorties, rajout de nouveaux livres, …) sont la bienvenue. Pour cela, il suffit de se présenter lors des plages d'ouverture et de se mettre en contact avec les bénévoles.

Tous nos remerciements aux personnes qui ont participé à la mise en place de ce projet et aux personnes bénévoles qui assurent les permanences.

Livraison à Verrières
Tous les mercredis
À partir de 19h
Mairie (salle expo)

Clic à la ferme est une association qui regroupe bénévoles et producteurs avec un objectif commun, relocaliser l'alimentation et faciliter l'accès aux produits locaux. En commandant vos produits sur Clic à la ferme, vous êtes dans un véritable magasin de producteurs en ligne !

Tous les produits proposés sont issus de l'agriculture locale. Le premier principe étant de s'approvisionner au plus proche du bassin Millavois, avec des produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée, dans des exploitations à taille humaine.

Fonctionnement:

- Les producteurs mettent en ligne leurs produits selon leurs disponibilités
- Vous commandez à la carte ce dont vous avez besoin chaque semaine avant lundi 13h
- Vous venez récupérer votre panier une fois par semaine dans le bâtiment de la mairie à la salle expo tous les mercredis à partir de 19h.

Vous ne vous engagez ni sur la durée, ni sur le contenu de votre commande mais vous mangerez à coup sûr des produits de saison !

Rénov'Occitanie : le service public pour la rénovation énergétique des logements

Initié par la Région Occitanie avec l'appui de l'AREC, il a été déployé sur les territoires par les collectivités afin de faciliter l'accès à la rénovation énergétique.

Tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement, quel que soit leur niveau de ressources, peuvent bénéficier d'un accompagnement complet et de conseils gratuits.

Une permanence a eu lieu le 23 septembre à Verrières. Les demandeurs étant très nombreux, le conseiller n'a pas pu recevoir et répondre à toutes les personnes. Une nouvelle permanence sera organisée courant l'année 2022.

Cependant, une permanence se tient à la communauté des communes Muse et Raspes du Tarn tous les 2èmes mardis du mois à l'adresse suivante : 70 Av St Ferréols à St-Rome-de-Tarn. Egalement deux conseillers vous accueillent au siège administratif du Parc au 71 boulevard de l'Ayrolle à Millau, en rez-de-chaussée (**info.energie@parc-grands-causses.fr**).

Le traitement de nos déchets, ça déborde! (sydom-aveyron.com)

Le **SYDOM AVEYRON**, c'est :
18 intercommunalités de collecte
282 communes
8 660 km²
272 323 habitants

Pensez

au compostage!

Le "sac à dos écologique"

Il mesure la quantité totale de matières consommées pour la fabrication d'un produit (ressources,eau, énergie, terres "consommées", etc.). Ainsi la fabrication d'une seule brosse à dent nécessite 1,5 kg de matières, celle d'un ordinateur 1 500 kg ! En réutilisant les produits et en les recyclant, il est possible d'alléger le "sac à dos écologique". porté par notre planète.

Le point vert

Le point vert qui figure sur 90 % de nos emballages, ne signifie pas que le produit est recyclable ou sera recyclé. Il indique que le fabricant verse une taxe à une société (Eco-Emballages ou Adelphe) chargée de valoriser les déchets. Les fonds sont reversés aux collectivités locales et servent à la mise en place de la collecte sélective et au recyclage.

Dans notre département, plus d'un tiers de nos ordures ménagères est fermentescible. Cela signifie que l'on peut les composter.

Alors pourquoi ne pas composter ses épluchures de légumes, son marc de café, ses coquilles d'œufs ou encore ses résidus de jardin et du potager ?

Réduire le volume d'ordures ménagères résiduelles à traiter par la collectivité, enrichir la terre de ses plantations sans frais ... les avantages sont nombreux.

Les Magiciens du TRI !

à L'ÉCOLE !

Je dépose dans mon sac/bac de tri

Emballages en carton
cartons de gâteaux, boîtes de mouchoirs, briques de jus de fruits, etc.

Bouteilles et flacons en plastique (avec bouchons)
bouteilles d'eau, de jus de fruits, de yaourt à boire, etc.

Sacs et films en plastique étirable
sacs de caisse, films entourant les bouteilles, le papier toilette, le sopalin, etc.

Emballages métalliques
canettes de soda, etc.

Tous les papiers
brouillons, dessins/magazines, journaux, etc. Non déchirés !

Et les piles ? Je les dépose chez mon commerçant.

à la MAISON !

Je pense à trier mes emballages

Bouteilles et flacons de produits d'entretien ménager

Les emballages en carton

Les emballages métalliques

Tous les papiers

Bouteilles et flacons de produits d'hygiène

Bouteilles et flacons de produits alimentaires

Films de suremballages en plastique étirable

et AUSSI ...

Je dépose dans la colonne à verre

Bouteilles

Flacons

Pots, bocaux

Les FAUX AMIS du TRI !

Gommes, crayons, règles en bois/plastique, tubes de colle, trombones, gourdes en plastique, emballages en plastique de bonbons, de gâteau, gobelets en plastique, pots de yaourt, etc.

Je les jette dans le sac réservé aux ordures ménagères

Si tu veux en savoir plus, tu peux te rendre sur le site internet du **SYDOM** Aveyron :
www.sydom-aveyron.com

CITEO

Point Conseil Budget

Les Points conseil budget, c'est quoi ?

Ce sont des structures publiques ou privées qui proposent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

Les Points conseil budget sont labellisés par l'État.

En quoi peuvent ils m'aider ?

Vous pouvez contacter le Point conseil budget pour prendre rendez-vous et pour faire le point sur votre situation (ressources, charges, dettes, etc.).

Lors de ce rendez-vous, il pourra répondre à vos questions, vous conseiller sur la gestion de votre budget et vous proposer un accompagnement budgétaire.

Il pourra aussi vous aider à déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers, et vous accompagner tout au long de la procédure.

Comment trouver le PCB le plus proche de chez moi ?

Rendez-vous au plus vite sur :
www.mesquestionsdargent.fr

Que vous rencontriez une difficulté provisoire ou régulière, le Point conseil budget peut vous conseiller.
N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget

*Illustration d'un parcours possible au sein d'un PCB. Il peut varier en fonction de chaque situation individuelle. Les modalités d'accompagnement sont déterminées conjointement entre le PCB et la personne concernée.

Familles rurales
Vivre mieux !
AVEYRON

Point conseil budget

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mon contact PCB :
Amandine FERRAND
amandine.ferrand@famillesrurales.org
Tél : 05 65 75 54 07 - 07 72 77 81 30

Plusieurs lieux de rendez-vous sont possibles, en milieu rural, sur tout le département

Zones montagnes, nouvelles obligations d'équipement des véhicules.

La commune de Verrières fait partie des 42 communes aveyronnaises dont les usagers de la route: véhicules légers, camping-cars, camion et autocars sont dans l'obligation de détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices ou bien d'être équipés de quatre pneus hiver. L'arrêté préfectoral stipule que *"Pour continuer à améliorer la sécurité des usagers de la route en période hivernale, l'obligation de détenir des chaînes à neige dans son coffre ou d'équiper son véhicule de pneus hiver s'appliquera à partir du 1er novembre 2021 et jusqu'au 31 mars 2022 dans certains périmètres du département de l'Aveyron"*. En l'absence d'équipement, le conducteur écopera une amende de 135€ (pas de verbalisation pour cet hiver). Une nouvelle signalétique est mise en place aux abords des communes concernées.

« Bécours, c'est un lieu de rencontres » : interview avec une bénévole du Hameau de Bécours

Bécours, c'est ce hameau là-haut sur le causse, qui fait partie de la commune de Verrières et qui a été acheté en 1980 par les Eclaireuses Eclaireurs de France, association de scoutisme laïque. C'est aujourd'hui un centre phare de l'asso, qui accueille des jeunes chaque été et qui a fêté ses 40 ans il y a peu.

Le Hameau de Bécours vu du ciel, lors de la fête des 40+1 ans (photo prise en août 2021 par Alexis Barret)

Entretien avec Héloïse Bernard, bénévole au sein du comité de gestion et d'animation de Bécours.

Un été à Bécours, comment ça se passe ?

HB : L'été c'est le moment clé de la vie de Bécours. C'est le moment où on accueille des groupes de jeunes, de 6 à 18 ans, qui viennent camper ou dormir « en dur » dans les dortoirs. Beaucoup sont des groupes scouts (de notre association ou d'autres associations de scoutisme), mais il y a aussi d'autres structures de jeunesse, comme des centres sociaux, qui viennent à Bécours. On a donc plusieurs groupes, qui viennent souvent de partout en France et parfois même de l'étranger, qui cohabitent ensemble sur le terrain, le temps de quelques jours ou de quelques semaines. En moyenne, ces dernières années, on a accueilli simultanément 100 à 300 personnes, mais ça peut aller jusqu'à 800 ou 900 personnes. Pour permettre d'accueillir tous ces gens, une équipe bénévole est présente sur place en juillet et août : c'est l'EIDAA, « l'équipe internationale d'accueil et d'animation ». Certains bénévoles s'occupent de gérer la vie quotidienne (ramassage des poubelles, vérification de la station d'épuration, recharge en matériel d'hygiène, vérification du compteur d'eau, prévention contre les incendies, réparations…), d'autres sont sur des missions plus particulières (boulange, animations nature auprès des groupes, encadrement de chantiers…). On essaie aussi d'accompagner les groupes le mieux possible tout au long de leur séjour, de répondre à leurs besoins et aussi de leur proposer des supports pédagogiques ou des activités… Les volontaires de l'EIDAA peuvent par exemple animer des jeux d'accueils ou des petits ateliers manuels.

Et pendant l'année, il se passe quoi ?

HB : Le reste de l'année, il y a des week-ends du comité de gestion qui sont organisés régulièrement pour permettre de se retrouver et d'avancer sur des tâches à faire sur place. On organise chaque année des camps chantiers, traditionnellement ça se fait pendant une dizaine de jours au printemps. Cela nous permet d'être nombreux.ses pour réaliser des chantiers en bâtiment, en plomberie, en électricité, en gestion des espaces verts... Il y a aussi « Tkap » et « Tpakap », des temps pour préparer le centre à passer l'été ou l'hiver. Et puis, bien sûr, on a des réservations en dehors de l'été, surtout au printemps et à l'automne. Ce sont le plus souvent des groupes d'éclaireurs.ses du coin qui viennent faire des week-ends ou des mini-camps, mais on accueille aussi sur cette période des événements privés (GN, mariages, anniversaires…).

Quels sont les événements marquants des années 2018 à 2021 ?

HB : En 2018 et 2019 se sont tenues la 2e et la 3e édition du festival « Semeurs d'initiatives », un événement adultes de fin d'été durant lequel étaient organisés des ateliers (proposés notamment par les participant.es eux-mêmes), des concerts et des activités comme des jeux en bois ou une séance de ciné en plein air. On avait d'ailleurs pris l'habitude d'inviter les habitant.es de Verrières à un apéro et un repas pendant ce festival. En juillet 2019, il y a eu « Midipyrate », un grand rassemblement des Eclaireuses Eclaireurs de France de la région Midi-Pyrénées qui a réuni 900 personnes pendant quelques jours. Bien sûr, comme fait marquant, il y a eu la crise sanitaire, qui a nécessité qu'on s'adapte. Mais des projets ont pu quand même pu être mis en place en 2020 et 2021, comme par exemple la construction d'un four à pain mobile par une personne en service civique, ou l'accueil d'une « résidence internationale » : une stagiaire en master de FLE (Français Langue Etrangère) a proposé une résidence en immersion à de jeunes volontaires européens, et c'est dans ce cadre qu'on a accueilli Hanna, venue d'Allemagne, entre avril et juin 2021. Et en août 2021, on a fêté les 40 ans (+1) du centre de Bécours. C'était un grand événement, important pour l'association, qui a réuni environ 500 personnes sur 4 jours.

Quelles ont été les conséquences de la crise sanitaire du COVID-19 ?

HB : La crise sanitaire a forcément impacté les réservations en 2020 et 2021. Certains événements privés ont été annulés et, à cause de l'incertitude sur les mesures gouvernementales, des groupes de jeunes ont renoncé à venir à l'été 2020. On a dû reporter certains événements, comme l'anniversaire des 40 ans. On a aussi dû repenser notre accueil en matière d'hygiène. On a par exemple revu le protocole de nettoyage des sanitaires ou commandé des produits d'hygiène supplémentaires. Mais le principal c'est que des groupes ont pu venir, et qu'on a pu les accueillir dans de bonnes conditions, avec pas trop de monde et tout de même des propositions d'activités. Au sein du comité de gestion, on a aussi fait en sorte de maintenir quelques week-ends. On s'est organisé.es pour faire les chantiers indispensables au fonctionnement du lieu, en groupe plus restreint. Bref on s'est adapté.es du mieux possible à cette crise et aux mesures sanitaires.

Qu'est-ce qui a changé à Bécours entre 2018 et 2021 ?

HB : Physiquement, ça ne se voit pas forcément au premier coup d'œil, mais Bécours a forcément un peu changé, au fil des chantiers… Une dalle par ci, de nouvelles canalisations par là. Le plus visible, ce sont deux beaux chalets en ossature bois (avec toiture végétale !) sur le terrain, qui remplacent d'anciennes tentes en mauvais état. Surtout, j'ai vu Bécours évoluer en termes d'organisation collective. En 2019, 2020 et 2021 se sont mises en place des « résidences bénévoles » au printemps : des personnes vivant à Bécours entre mars et juillet et mettant en œuvre des projets particuliers (par exemple dans le cadre de services civiques ou de stages), ou bien tout simplement préparant toute la logistique de l'été. Ça fait de la vie sur place, ça crée de belles dynamiques et c'est aussi essentiel pour que l'été se passe dans de bonnes conditions. On a aussi repensé l'organisation du comité de gestion en septembre 2020, avec l'idée d'une « collégiale », un groupe de 8-9 personnes motivées pour assurer la gestion courante de Bécours, qui fonctionne de façon horizontale. Ce mode de fonctionnement nous a par exemple permis de mettre en place une meilleure répartition des tâches et des outils de communication plus efficaces.

Quels sont les projets phares pour 2022 ?

HB : Un des grands projets de cette année, c'est « Pioch'n double croche », un séjour d'une semaine organisé par Bécours, durant lequel des jeunes de 11 à 18 ans pourront chanter et faire du chantier. Ça se passera aux vacances de printemps, et ça s'inspire du « Festival de la Chanson », qui avait déjà été organisé à Bécours il y a plusieurs années. Les jeunes seront accompagné.es toute la semaine par des musicien.nes, le but étant de créer tous.tes ensemble un spectacle pour la fin du séjour. Au même moment, se tiendra en parallèle un camp chantier pour les adultes. Et puis cette année, c'est aussi la reprise des « Semeurs », le festival de fin d'été, qui sera donc reproposé en août 2022.

Quelles sont tes principales motivations en tant que bénévole à Bécours ?

HB : D'abord, j'y passe plein de bons moments, et je m'y sens un peu comme à la maison. Et puis je trouve ça beau et enrichissant de contribuer à faire vivre un lieu comme Bécours. C''est stimulant de participer à la construction de nouveaux projets, d'apporter de nouvelles choses, de réfléchir ensemble au sens de nos actions. Il y a plein de choses à faire dans la gestion courante (les mails, les réservations, la trésorerie, la communication, les demandes de subventions, l'organisation d'événements…), donc on peut forcément y trouver des missions qui nous intéressent. Ou même monter un projet qui est adapté à Bécours et qui nous fait envie. Mais c'est surtout la dimension collective qui est importante pour moi. Bécours c'est un lieu de rencontres, où plein de gens se croisent, de toutes les générations. On tisse des liens, et aussi on apprend à construire des choses ensemble. J'aime bien donner de mon temps pour Bécours parce que je suis à l'aise avec les autres personnes du groupe et avec la façon dont on travaille, parce qu'on a construit une équipe qui marche et qui avance, et c'est ça qui donne le plus envie selon moi.

La « résidence bénévole » du printemps 2020. Photo prise en mai 2020 dans le poulailler de Bécours.

CONCLUS

Une année 2021 bien remplie…

Bienvenue !

Au printemps dernier, nous avons accueilli de nouveaux voisins à la Villa des Pins, Djennifer, Yoann et leurs enfants, Djai-z et Lyana, ainsi que Véronique, Richard et leur fille Elise.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue !

Halloween ! Des bonbons ou un sort !

Les petits monstres qui ont envahi les rues de Conclus n'ont pas eu à user de leur baguette maléfique. En effet, comme chaque année, l'ensemble des habitants de notre petit village attendait impatiemment les citrouilles, sorcières, vampires et compagnie pour leur offrir 1001 surprises sucrées.

Une partie de pétanque, ça fait plaisir !

Le sport préféré des habitants de Conclus l'été, c'est quoi ? La pétanque bien sûr !

Le vendredi 9 juillet, une rencontre amicale avec quelques pétanqueurs de Verrières (Bourg) a été organisée sur notre terrain officiel ! Cette soirée s'est déroulée autour d'un apéritif dînatoire convivial, qui a réchauffé l'ambiance malgré la fraîcheur nocturne.

Ensuite, le vendredi 30 juillet, quelques joueurs de Conclus se sont retrouvés à « la capitale » pour un bien sympathique concours « inter-hameaux ».

Enfin, nous avons clôturé l'été… et fêté tous ensemble la rentrée… le samedi 11 septembre…

La rentrée des classes était toute particulière cette année.

Le bus scolaire n'a pas pris la même direction que d'habitude… Cap au sud cette année !

En ce jeudi 2 septembre, tous les enfants de primaire se sont retrouvés dans la cour de la nouvelle école d'Aguessac.

C'est parti pour de nouvelles aventures à l'Ecole Bellevue !!!

A l'issue de cette balade gourmande, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes de Verrières où, petits et grands, ont pu profiter d'une belle soirée organisée par le foyer rural.

Cette fête n'est pas seulement l'occasion de remplir les seaux de friandises. Elle est aussi le moment de souhaiter à chacun un bon hiver !

Alors, de Conclus ou d'ailleurs, nous vous souhaitons de longues soirées passées devant la cheminée, de belles balades givrées, des parties de cartes à n'en plus finir, des tisanes à gogo… Bref, nous vous souhaitons le meilleur jusqu'au printemps prochain !!!

Félicitations à notre jeune diplômée 2021 !!! Et bonne continuation…

Célestine CZAPLICKI Brevet des Collèges Mention TB.

La nature et ses mystères…

Et bien… ce sont des galles (excroissances causées par des piqûres d'insectes).

La femelle du cynips, un petit insecte de la même famille que les abeilles ou les guêpes, a percé la feuille et y a déposé un œuf. L'arbre a réagi en formant autour de la larve une boulette qui l'emprisonne… et la nourrit. Et puis un jour, le cynips adulte s'envole.

Avez-vous remarqué ces étranges boules sous les feuilles des chênes ?

Seraient-ils malades… eux aussi ?

Pondent-ils des œufs ?…

Soyez rassurés, les galles du chêne ne sont pas dangereuses pour le bon développement de l'arbre.

Samedi 18 décembre… Sapin au balcon !

En ce premier jour de vacances, contrairement à l'an passé, c'est sous un soleil radieux que les enfants ont été ravis de se retrouver pour décorer le sapin de Conclus.

Boules et guirlandes ont virevolté sous le ciel bleu…

Même Aélys, la petite dernière, était parmi nous.

Maintenant le Père Noël peut passer, tout est prêt…

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les enfants et de très bonne fêtes de fin d'année à tout le monde !

RANDELS

Cet été à plusieurs reprises les éclaireurs de Bécours ont bivouaqué dans le hameau de Randels ou les familles Ambec et Fabregue ont accepté de les accueillir gracieusement sur leurs propriétés . Nous tenons à féliciter ces jeunes qui ont respecté scrupuleusement les lieux et les consignes.

TURLANDE

A Randels tout le monde l'attendait !

Enfin le 11 septembre **Camille** a pointé le bout de son nez à la grande joie de ses parents Cécile et Claude PICHON et de Charlie sa grande sœur.

Félicitations ..

Décès de Isabelle Bonaterre épouse de Bruno Bonnaterre, décédée le 23 avril 2021 à l'âge de 51 ans.

Isabelle était membre des Amis d'Escoudournac et , à ce titre , correspondante pour cette gazette.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

SERRE

Le Bas-Duo de passage en résidence à Millau pour affiner leur nouveau répertoire, s'est arrêté le temps d'une soirée, au Manège en Fêtes de Serres pour y donner un ping-pong musical entre jazz tranquille et musiques du monde. Accompagnés de leurs nouveaux instruments banjolélé et Nickelharpa, les habitants de Serre ont pu voyager et rêver le temps d'une soirée. Une belle soirée qui s'est prolongé par un repas partagé

VEZOUILLAC

Bienvenue!

Bienvenue aux nouveaux arrivants à Vézouillac:

Patrick Marsalet il y a quelques temps.

Michaël Metenier et Hugues Chabann à la Maison des étoiles

Corinne Deschamps, Christophe Ferrer et leur fils Noah

Naissance de Louis Vidal (Août 2020), fils de Virginie et Nicolas Vidal; petit-fils de Georgette et de Gaston Vidal (décédé l'an dernier).

Félicitations aux heureux parents.

Décès de Marcel Grezes, habitant de Vézouillac .

La maison des étoiles—Vézouillac

Le village de Vézouillac, situé sur le versant abrité et ensoleillé du causse de Séverac offre un beau panorama. Ce village rural, dont l'activité économique principale est l'agriculture, accueille aujourd'hui des familles aux activités diverses.

Il faut aussi souligner sa capacité d'accueil touristique avec deux établissements d'accueil touristiques: ***Le Pallier*** restaurant et chambres d'hôtes et aussi ***La maison des étoiles*** essentiellement chambre d'hôtes.

Le Pallier—Vézouillac

Petit patrimoine vernaculaire de nos hameaux, les croix marquent souvent les carrefours et font partie du paysage de notre jolie campagne.

La commune vient notamment de restaurer la croix en fer située à Rouassas malencontreusement accrochée par un véhicule. Félicitations aux agents du service technique pour le très beau travail de ferronnerie et de peinture réalisé !

Naissance

A Rouassas, naissance le 11 décembre 2020 de Mia, fille de Jérémy AUBIGNAC, salarié et de Ophélie SEGURET, agricultrice. Bienvenue à Mia, et félicitations aux heureux parents !

Nouveauté du côté du GAEC des 2 régions : Du bœuf Aubrac en sandwich !!!

Depuis l'été dernier, le GAEC des deux régions, géré par Michel ANTOINE et Florence MARTY, éleveurs de vaches Aubrac en Agriculture Biologique à Rouassas, a développé un nouveau concept. Vous avez sans doute pu découvrir lors des marchés nocturnes de Verrières, leur tout nouveau véhicule " Food Truck Bio", qui leur permet de partir à la rencontre des gens et faire connaître ainsi leur viande et produits transformés : hamburger " Wish Aubrac" une idée de Flo, pas moins de 5 saucisses différentes, steak, côte sautée de veau, blanquette, daube etc…

« L'idée première était de faire connaître notre production et que les gens puissent se régaler sur les marchés nocturnes. » explique Florence. « Nous sortions 8 fois par semaine, à la fois sur les marchés nocturnes et le marché des producteurs le dimanche matin à Aguessac. C'est aussi une vitrine pour élargir le cercle de clients à qui nous livrons toute l'année. »

Dans les futurs projets, il est prévu l'envoi de colis dans toute la France à l'aide Chronofresh et de proposer l'activité « Food Truck Bio » toute l'année en l'installant dans les communes du secteur, tout en proposant de la vente directe fraîche sous vide. Avis aux communes intéressées !

Mais comme Flo a toujours des idées, elle pense aussi pourquoi pas, à des soirées chez des particuliers en proposant des menus pour les anniversaires et soirée entre amis ou autre prestation…

Vous pouvez toujours la contacter pour plus d'informations au 06.30.73.77.78 !

Dans le rétro : Verrières été 2021

Le temps ne se rattrape pas, aussi les moments de rencontre sont toujours les bienvenus et précieux. Cet été les évènements ont été nombreux et heureux. Pour ne citer que les plus importants

Soirée spectacle occitane organisée par le Festenal de la Musa. Après une première partie musicale répertoire régional à l'accordéon, le théatre de la Rampe a présenté Pèire Petit.

- **les Jeudis de l'été**: tous les jeudis, jeux de société, pétanque et repas panier sous la halle; une soirée ouverte à tous qui réunie amis, familles, ….

- **les marchés de producteurs** ont eu lieu le 19 juillet et 26 août. Malgré un orage soudain lors du premier marché, les producteurs et le public étaient bien présents à ces rendez-vous très attendus chaque été.

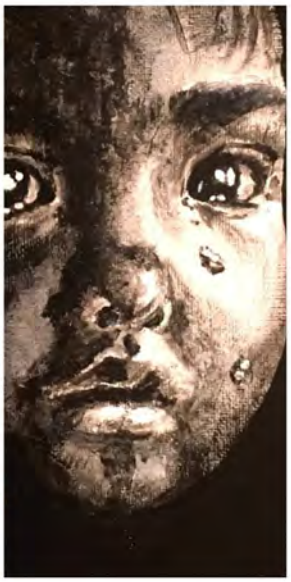

L'atelier de peinture de Verrières a exposé ses œuvres à Notre-Dame des Arts à Castelnau Pégayrols . Plus de 600 personnes ont visité et apprécié l'expo .

N'oublions pas de parler des activités sportives qui sont la **pétanque** et le **Gateball**.

Programme des animations hebdomadaires à Verrières

DIMANCHE:	**Randonnée** RDV 10H00 sur la place du village
MARDI:	**Patchwork** à 14h30 à la salle des fêtes
	Atelier dessin à 18h00 à la salle des fêtes
MERCREDI:	**Bibliothèque** 15h00—18h00 - **Yoga** à 19h00 à la salle des Fêtes
JEUDI:	**Cartes**, jeux à 17h00 à la salle des fêtes

1er octobre 2021, petite fête en l'honneur de Simone Cartaillac, notre doyenne verriéroise, qui regagne les quartiers d'hiver du côté de Toulouse. Toujours présente aux diverses manifestations et une joueuse de belotte hors-pair!

On sait qu'elle lira ce numéro avec émotion..

Bon anniversaire et bonne année Simone!

Carnet

Le 07 mai 2021, pacte civil de solidarité entre:

Marie Sabrié et Gauthier Schakis

Tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple

Le 27 Août 2021, Mariage de

Corinne Pons et Philippe Migairou

Tous nos vœux de Bonheur!

Le 19 octobre 2021, naissance de

Calliopé, Gracieuse Philippe

Fille de Sarah Frade et de Grégory Philippe

Félicitations aux heureux parents

Décès de M. Louis Blanc, époux de Lucette Vaissac

Ancien habitant de Verrières

Décès de Bernadette Migairou.

Nos sincères condoléances à Pierrot son époux, à ses enfants et petits-enfants, famille et amis.

L’ACCA de Verrières

Le mot du président,

Chers amis, chers amis chasseurs.

Les membres du conseil d’administration et l’ensemble des chasseurs de l’ACCA se joignent à moi afin d’adresser, à chacun des lecteurs de cette Gazette, nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année qui s’ouvre devant nous. En cette période troublée que nous traversons, plus que jamais le partage, la solidarité, l’échange et la coopération sont nécessaires. Que 2022 apporte à chacun(e) des Verriérois(e) une bonne santé et le bonheur mérité. Excellente année à toutes et à tous !

La campagne de chasse 2021/2022 est à présent en partie écoulée. Fort heureusement et contrairement à l’automne passé, la situation sanitaire n’a pas contraint les chasseurs de « petits gibiers » à raccrocher leur fusil durant quelques semaines et à rester, comme le reste de la population, confinés bien au chaud à leur domicile.

Manifestement, chacun a pu prendre plaisir à chasser son gibier préféré, qu’il s’agisse des perdreaux, faisans, lièvres ou encore bécasses. La reproduction chez les perdreaux a bien fonctionnée le printemps dernier, plusieurs compagnies ont été observées sur différents territoires, confirmant ainsi la bonne gestion de l’espèce. S’agissant des faisans, il n’a pas été rare de surprendre un coq ou une poule durant l’été dernier, attestant de fait que les individus lâchés peuvent très bien survivre dans notre milieu. Les bécasses, quant à elles, peuvent être chassées jusqu’aux 28 février, conformément à l’arrêté départemental.

Concernant l’espèce lièvre, on peut observer que les populations sont très contrastées selon les territoires. Chacun y va de son explication. S’agit t-il de l’effet Pyrale du buis qui a fait quitter aux capucins certains territoires ? La présence de ces léporidés aux très grandes oreilles est-elle en lien avec les cultures en place ? Espérons que les bouquins sauront trouver des hases consentantes et que de nombreux levreaux naitront ce printemps suite à ces rencontres charnelles….

Les prélèvements de sangliers ont été plus ou moins conséquents selon les territoires et les équipes. Les chasseurs ont su se mobiliser avant que les bêtes noires n’occasionnent des dégâts trop importants sur les cultures. Il est rappelé que ce sont les chasseurs qui, par leur contribution financière, supportent les dégâts qui sont occasionnés par les sangliers sur les parcelles cultivées.

Les populations de chevreuils se maintiennent sur les différents tènements. Plus de 10 brocards ont été prélevés lors de chasse à l’approche. Les battues qui sont organisées par l’ACCA depuis mi-décembre permettent de réguler l’espèce. Ce gibier est soumis à plan de chasse, cela signifie qu’un nombre limité d’animaux peut être prélevé. Pour cette saison, 35 chevreuils au total peuvent être abattus lors des chasses collectives.

L’assemblée générale s’est tenue le vendredi 9 juillet 2021 dans le respect des mesures sanitaires. Au-delà des aspects habituels qui ont pu être présentés et débattus, les chasseurs présents ont dû élire un nouvel administrateur. Jérémy Aubignac s’est porté candidat, il a été élu à l’unanimité par l’assemblée. Nous le remercions pour son engagement et lui souhaitons la bienvenue au sein de l’équipe dirigeante

Nous regrettons par ailleurs de ne pas avoir pu partager avec la population du village le traditionnel repas de printemps. Gageons que le contexte sanitaire nous permettra de reconduire ce moment convivial au mois de juin prochain.

Sur le plan humain, le nombre de membres adhérents à notre association se maintient. Nous comptabilisons cette année 114 chasseurs contre 115 en 2020. Alors qu'ailleurs, le

nombre de chasseurs connait une érosion plus ou moins massive, nous pouvons nous réjouir de maintenir le nombre d'affiliés au sein de notre ACCA.

Le travail consistant à cartographier tout le territoire imparti à l'ACCA a été mené à son terme. Plusieurs cartes ont été éditées : la carte de l'ensemble de la commune avec les parcelles dévolues à l'ACCA ainsi que des cartes par secteurs. Je remercie, une fois de plus, tous les propriétaires qui font apport de leur terrain à l'ACCA et qui permettent, de fait, à l'association d'exister.

Cette année encore, ma plus forte satisfaction est de constater la bonne cohabitation existante entre les différents acteurs se partageant nos magnifiques espaces. Quoi que certains puissent en prétendre par ailleurs, à Verrières, nos territoires sont partagés harmonieusement et en bonne intelligence par tous les amoureux de la nature, indépendamment de l'activité que chacun peut y réaliser. J'invite, à ce sujet, tous les chasseurs a maintenir une attitude responsable et bienveillante envers toutes les personnes rencontrées et qui font usage des chemins ou des voies forestières.

La sécurité reste toujours et encore l'affaire de tous. Les règles de sécurité doivent être scrupuleusement respectées par chacun. Continuons à nous faire plaisir en affirmant notre intérêt pour la chasse. Ne nous amenons pas de restrictions supplémentaires dans la mesure où les espèces chassées ne sont, bien sûr, pas mises en danger. Je rappelle à chacun des adhérents que les règles fixées démocratiquement ainsi que les biens de l'association doivent être respectés par tous.

Nous devons être également reconnaissants de toutes les institutions qui nous apportent leur concours. Je remercie la municipalité de Verrières, son maire et toute l'équipe municipale pour l'attention manifesté envers notre association. Notre fédération départementale nous apporte également une précieuse aide pour la gestion des dossiers administratifs et techniques. Celle-ci a été notre principale ressource pour réaliser la cartographie de notre territoire de chasse.

L'association ne pourrait exister sans tous les bénévoles qui œuvrent presque au quotidien et souvent dans l'ombre afin de donner satisfaction au plus grand nombre. Je remercie tous les membres du conseil d'administration qui donnent de leur temps afin de servir l'intérêt collectif. J'en terminerai en remerciant tous les adhérents de l'association, pour la confiance que vous accordez à l'équipe dirigeante et à son président. Toutes les orientations prises sont axées afin de satisfaire le plus grand nombre, soyez en assuré.

Je compte sur chacun des membres de l'association pour poursuivre notre action bienveillante au sein de notre territoire rural, défendre nos traditions et promouvoir les valeurs de la chasse de demain.

Vive la ruralité, vive nos traditions et vive la chasse !

Pascal GILHODES, président de l'ACCA

Sécurité :

Chaque chasseur doit veiller à respecter les consignes de sécurité figurant dans le règlement de chasse. Tout manquement avéré à ces obligations amènera une sanction disciplinaire de l'intéressé.

Il est rappelé aux chefs de battue qu'ils ont la responsabilité de faire appliquer les règles de sécurité lors des chasses collectives. Les règles de sécurité lors des battues doivent être rappelées par les chefs de battues avant chaque traque.

Les carnets de battue de l'ACCA ne sont valables que sur les territoires dévolus à l'ACCA.

Le conseil d'administration en place :

Jérémy Aubignac, Benoit Ayral, Francis Cance, René Gary, Gilbert Gaven, Jérôme Joy, Didier Lafon, Francis Séguret et Pascal Gilhodes

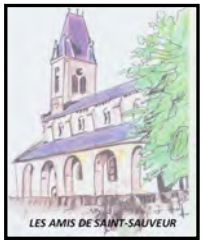

LES AMIS DE L'EGLISE SAINT-SAUVEUR DE VERRIÈRES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUILLET 2021

Le Président Claude POMIÉ ouvre la séance à 20h50 et souhaite la bienvenue à tous les participants.

Carnet noir

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès de Bernadette MIGAIROU membre de notre association.
Nous adressons à la famille en peine nos plus sincères condoléances

Rapport moral

Cet exercice 2020/2021 a été un exercice particulier marqué par les contraintes sanitaires strictes liées à la pandémie de la COVID 19, contraintes qui nous ont empêchés d'organiser nos actions afin de recueillir des fonds pour poursuivre notre projet de restauration de notre église, nous privant ainsi de recettes pour reconstituer notre trésorerie.

Nous avons du à notre grand regret reporter notre traditionnelle journée du pain à 2021, évènement qui nous procure la quasi-totalité de nos ressources

Nous avons pu néanmoins organiser deux brocantes lors des marchés de producteur des 27 juillet et 24 août 2020.

Nous avons mis en place un dispositif d'assèchement de l'église installé par la société REY ASSECHEMENT. Il est à noter que cet équipement bénéficie d'une garantie fabricant de 30 ans.

La modernisation de l'éclairage par l'entreprise BOUSSELIER a pris du retard suite aux changements intervenus dans la société : départ à la retraite des dirigeants.

Notre projet se poursuit, toujours avec le concours de la Fondation du Patrimoine, notre partenaire depuis l'origine.

Le Président termine en remerciant à nouveau l'ensemble des membres de l'association pour leur implication qui a grandement contribué au succès du projet.

Rapport financier

Le trésorier présente ensuite en les détaillant les comptes de l'exercice. Il en ressort un résultat positif de EUR 811,30.

Le compte banque, affiche un solde de EUR 4 237,16 et le compte sur livret un solde de EUR 8 202,60.

Vote des rapports moral et financier

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité des présents.

Point sur les travaux votés

1/ Assèchement de l'église

L'équipement a été installé par la société REY ASSECHEMENT pour un montant de EUR 7 692,00 TTC assorti d'une garantie fabricant de 30 ans.

2/ Modernisation de l'éclairage de l'église

L'entreprise BOUSSELIER a pris du retard suite aux changements intervenus dans la société (départ à la retraite des dirigeants). Montant des travaux: EUR 5 083,20.

Les manifestations prévues

1/ Brocantes lors des marchés de producteurs des 19/07/2021 et 16/08/2021 avec cette année vente de pâtisseries réalisées par les bénévoles de l'association.

2/ La journée des soupes, du pain cuit au feu de bois et des trénels est programmée pour le 3 octobre 2021 a finalement été annulée. Les contraintes sanitaires strictes en vigueur ne nous ont pas permis, tout comme l'année dernière, et à notre grand regret, d'organiser sereinement notre traditionnelle journée du pain, des soupes maison et des trénels nous obligeant ainsi à renoncer à cette manifestation majeure qui nous procure la plus grande partie des ressources de l'association.

Nous espérons vivement pouvoir, en fonction des conditions sanitaires qui seront en vigueur à ce moment là, organiser enfin l'édition 2022 de notre évènement phare.

Renouvellement du Conseil d'administratif (Tiers sortant) et remplacement du trésorier décédé

1/ Renouvellement du tiers sortant

Régine AMEUR, Pierre LACOMBE et Marie-Louise MOURIÈS sont réélus à l'unanimité des présents.

2/ Confirmation de la cooptation par le Conseil d'Administration (Article 12 des statuts de l'association) de Guy ARAGON pour pourvoir au remplacement de Gaston VIDAL décédé. Cette cooptation est approuvée à l'unanimité des présents.

Questions diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Régionale Midi-Pyrénées
11, boulevard des Récollets_6B- CS 97802
31078 TOULOUSE Cedex 4
www.fondation-patrimoine.org/midi-pyrenees-16
NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOUS

NOUS COMPTONS SUR VOUS

Clin d'œil sur un certain passé

Suite des souvenirs écrits par André Pons en 2014

Autour de la cheminée se trouvaient ceux qui se considéraient un peu comme les "prioritaires", notamment, occupant une place qui lui semblait acquise de droit.

"Henri De Basile".

Qui était-il exactement ?. C'était un vieux "pauvre" au sens large du terme comme il pouvait y en avoir plusieurs dans le village. Par le passé lorsqu'il était en mesure de travailler, il partait dés que les récoltes arrivaient, travailler comme "trimard" faucheur ou moissonneur itinérant. Sa saison commençait dans le midi et se terminait en Auvergne aux premiers jours d'automne.
Il revenait alors à Verrières porteur de quelques économies lui permettant, tant bien que mal, de passer l'hiver. Il logeait prés de chez nous dans une pièce de son ancienne maison familiale (à ce jour Mézy) que des neveux lui permettaient d'occuper.
Mais la vieillesse étant arrivée, ne pouvant plus travailler, donc ne pouvant plus subvenir à ses modestes besoins, il avait été chassé du logement par ceux qui l'y avaient jusqu'alors accepté et qui voulaient qu'il aille à l'hospice à Millau. Mais il était loin d'être d'accord. Alors le jour même de cette expulsion, sans même en demander l'autorisation à nos parents, il avait décidé de venir vivre au pailler au dessus de la remise. Devant le fait nos parents l'y avaient accepté.
Mais à compter de ce jour là, à part mon père, nul n'était autorisé à grimper à l'échelle meunière qui montait "chez lui". Henri de Basile vivait donc là maintenant, dormant dans du foin, recouvert de couvertures sans âge et vêtu de vieilles nippes que lavaient, lorsqu'il voulait bien les leur confier, quelques généreuses âmes. Dans la matinée, dés que le feu était allumé chez nos parents, il arrivait, mangeait un "croustou" et restait là au coin de la cheminée assoupi dans l'attente d'une soupe bien trempée qui lui serait servie et qu'il paierait, peut-être, quand lui serait versée la petite aide qu'il recevait du bureau de bienfaisance. Mais un jour ne l'ayant pas vu venir et descendre du pailler, notre père était allé voir ce qui avait bien pu arriver. Il avait trouvé le vieillard, recroquevillé dans sa paille, sans mouvement ni parole, vivant mais totalement paralysé.
Averti du fait, c'est Jules Cassan, adjoint, qui était venu de Cabrières avec sa camionnette pour le transporter à l'hôpital à Millau. Après avoir été glissé sur une planche le long d'une echelle, Henri avait été installé sur un lit de paille à l'arrière de la voiture. Transporté à l'hospice de Millau il devait y décéder peu après.
A cette époque le corbillard tiré par des chevaux traversait Millau, pour se rendre au cimetière. Il était généralement suivi par de nombreux parents ou amis accompagnant le convoi mortuaire. Mais le jour de l'enterrement "d'Henri de Basile" seules sept ou huit personnes se trouvaient derrière le corbillard, sans fleurs ni couronne. C'était vraiment les obsèques d'un pauvre, d'un indigent. Parmi ceux qui étaient présents, il y avait Louis Dur le maire, décédé peu après en 1936 à 61 ans, Jules Cassan adjoint décédé en 1938 à 49 ans et quatre ou cinq autres personnes du conseil municipal.
Jules Cassan, homme dynamique et l'on peut dire "progressiste", était l'un des seuls à avoir à ce moment là une grande camionnette. Il était le fermier de la célèbre cantatrice Emma Calvé à Cabrières et l'une de ses filles Emma en était d'ailleurs devenue sa filleule.
La cantatrice et son fermier, deux personnes ayant chacune un caractère bien trempé! Il arrivait que des heurts interviennent dans leurs relations. Jamais trés graves mais parfois assez vifs. La dame qui avait eu plusieurs fois l'occasion de venir chanter à l'église de Vérrieres avait comme de nombreuses Divas des exigences que le fermier n'acceptait pas forcément.
Un jour d'été, l'orage étant menaçant, Jules avec son personnel était en train de rentrer le plus vite possible les gerbes quand Madame voulu qu'il vienne lui changer son piano de pièce! Déjà pressé par la crainte de l'orage Jules lui avait répondu que le piano pouvait attendre non la récolte. Furieuse, la Diva était partie en criant "Dire que des princes et des rois se sont mis à mes pieds pour accéder à mes désirs et que mon fermier refuse de faire ce que je lui demande"! Ce à quoi Jules avait répondu "oui Madame il en est ainsi: seul le temps me commande". Dés le soir chacun regrettant le ses propos un peu vifs dans la paix était retrouvée.
C'est dans le même temps que, dans la maison qui est aujourd'hui celle de Laurent Calvi, fût découvert le corps de "Marie Meunier" la meunière", personne dont je n'ai jamais connu le vrai nom. Ne l'ayant pas vue depuis la veille, nos parents avaient demandé à Garibaldi qui se trouvait à la maison de prendre une échelle et d'aller se rendre compte de ce qui pouvait bien être arrivé à cette pauvre femme. Cassant la vitre, il avait découvert la "meunière" décédée prés du feu dans sa cuisine. Cet évènement n'avait pas manqué de marquer nos esprits.
Mais ce serait un grand oubli si dans ces souvenirs je ne citais pas quelqu'un de très marquant: Charles du Postillon, Charles Calmels, il était aussi l'un de ceux qui, dés le mauvais temps, prenaient place devant la cheminée.
Autre pauvre homme, le plus calme et le plus attachant de tous, un peu fruste, parlant peu, il avait, certainement dans un accident, perdu un œil. Son orbite creuse el rendait peu engageant pour qui ne le connaissait pas. Malheureux toute sa vie: tout jeune il avait dû seconder son père, vrai postillon de diligence, et ensuite assurer la fonction de facteur lorsque le bureau de poste était encore à Saint Bauzély. Il parcourait le trajet tous les jours cela jusqu'à ce que la poste soit instaurée à Aguessac. Charles était ensuite devenu journalier et effectuait dans le village divers travaux et pas les plus valorisants.
Dés que l'hiver arrivait, il était souvent chargé de monter et d'enfouir dans les vignes du fumier qui, parfois, du sac, dégoulinait sur son dos. En échange, il recevait en paiement quelques sous mais surtout les repas pris à la table de ses employeurs cela quand il n'était pas trop sali par le travail qu'il venait d'exécuter; que de pierres qu'il avait aussi dû transporter quand les murs écroulés devaient être remontés!
Il vivait, peu et mal, sous le toit mais surtout sous l'autorité de son frère Henri cordonnier d'un caractère pas facile peu enclin au travail et de sa belle-sœur avec qui il avait souvent des différents. La maison ou habitait le couple, aujourd'hui démolie, se situait sur la place là ou est actuellement la terrasse de madame Leblay. Maison, plutôt masure d'ou sortait par les fenêtres tant de fumée quand le feu était allumé que même les volets à l'extérieur en étaient noircis de suie.
La belle-sœur d'origine Lorraine était arrivée à Vérrières comme dame de compagnie au château, au service de la famille du chanoine Vergonier. Très belle femme d'une grande culture, à l'air un peu hautain ce qui fait que bien des gens se posaient la question: comment avait-elle pu épouser le cordonnier, homme plutôt vulgaire et, qui c'est sûr, ne la rendait pas heureuse. Elle avait un accent qui était loin d'être celui d'ici, n'avait aucun lien avec les gens du village, employait parfois des mots alsaciens ou lorrains. Quand

Charles avait avec elle un différent, de sur la place, il criait sous la fenêtre que c'était une allemande , ce qui ne faisait qu'envenimer les choses. Il était arrivé plusieurs fois quand la dispute était trop vive que Charles parte, une corde au cou, vers son champ du Pradel, criant en patois « je vais pendre », ce qu'il ne faisait naturellement pas. Mais une fois le père Richard, forgeron, costaud, l'avait pris sous le bras en direction de la fontaine lui disant "si tu veux te pendre moi je vais te noyer". Du coup Charles avait appelé au secours disant que le « fabré » voulait le noyer. Il n'avait par la suite plus jamais passé la corde autour du cou.

N'étant pas le bien venu chez lui, le pauvre homme se trouvait donc souvent chez nous devant le feu se mettant dans un coin réclamant toujours; comme le faisait Henri de Basile, un petit "croustou" qu'il trempait dans son verre de vin accompagné parfois d'une cébette ou, festin, d'un gendarme au barril acheté chez Maria Cornus. Sous sa blouse bleue je ne sais combien de fois rapiécée, il avait dans ses poches une petite boite en fer dans lequel il rangeait les quelques pièces trouées de cinq, dix ou vingt-cinq sous qu'il avait reçu en paiement ce qui pour lui était une somme. Chaussé de vieux sabots de bois, pour les réchauffer ou les sécher il mettait dedans des cendres chaudes, chose que j'avais essayé de faire une fois dans mes galoches mes parents n'avaient pas apprécié et une bonne leçon en avait été la conséquence.

Qu'elle qu'en soit la raison la famille de Charles était une famille de malheureux et néanmoins, en 1942, elle avait accueilli, venant de lorraine, une petite fille, lointaine parente, qui fut un certain temps scolarisée mais que, certainement découvrant le contexte familial, les parents étaient venus rapidement récupérer.

Le pauvre Charles avait été trouvé mort de froid dans le galetas lui servant de chambre le 4 janvier 1942 et c'est avec beaucoup de tristesse que les gens du village avaient appris la chose tant le pauvre homme était estimé de tous.

Cet épisode étant passé, pour revenir aux anecdotes le plus souvent évoquées par les "vieux" (ce mot n'ayant aucun sens péjoratif, certains peut-être moins vieux que je ne suis aujourd'hui) étaient souvent abordés des événements s'étant déroulés au moment de la construction de la voie ferrée. Beaucoup de discutions avaient eu lieu du fait que Monsieur Rozier se soit opposé à ce qu'elle passe par notre vallée. Cela avait divisé la population. Il ne voulait pas perdre ses propriétés qu'il avait plutôt tendance à agrandir, serait-ce par spoliation ce qu'il ne se privait pas de faire si l'occasion se présentait. Par contre il avait retardé les études du tracé final car, procédurier, il avait dû être exproprié de terres pourtant sans valeur du coté de la Souque. A son crédit, il faut reconnaître que notre village ne serait pas aussi attrayant qu'il ne l'est aujourd'hui si le chemin de fer passait par là. Pour cette seule et unique raison merci monsieur Rozier!

Nombreux incidents ou accidents s'étaient produits, plus ou moins graves, mais dont certains avaient marqué les esprits. Ils avaient dû être assez inquiétants puisque dans l'une de ses délibérations le conseil municipal avait souhaité la création d'une gendarmerie à Las Parets suite à de sérieux affrontements entre ouvriers ne travaillant pas pour la même entreprise: des vols, bagarres ou autres méfaits. Certaines de ces affaires avaient d'ailleurs été rapportées par notre tante Marie qui bien qu'étant toute jeune (elle était née en 1857) allait livrer la viande, pour notre grand-père qui était aussi boucher, viande destinée tant à l'auberge de la Souquette qu'aux cantines des entreprises travaillant à la construction de la voie ferrée. Pour cela elle partait très tôt le matin accompagnée du mulet sur lequel étaient chargées les corbeilles contenant la viande bien enveloppée dans des linges, seule protection possible. Heureusement les normes de sécurité des aliments n'était pas ce qu'elles sont actuellement et les consommateurs certainement moins exigeants que nous le sommes. La chaine du froid était un terme inconnu mais il ne semble pas qu'il n'y ait jamais eu d'intoxications dues à la mauvaise qualité de la viande consommée, du moins s'il y en a eu elles n'ont pas été connues.

Autour du feu l'un de ces anciens certainement le plus âgé, ne rêvait sûrement pas quand il racontait que retardé, revenant à pied d'une foire à Ségur avec des bêtes, surpris par la nuit et bien que n'étant pas seul avec comme protection un chien Patou, une fourche et une lanterne suspendue au bout d'un bâton, la peur au ventre, il voyait dans la nuit scintiller les yeux des loups qui le suivait non loin de l'autre coté du fossé. Hallucinations, certainement pas car cela n'était pas arrivé qu'à lui et presque jusqu'aux années 1880, le prédateur était encore présent dans les forêts du Levézou, d'ailleurs ne le dit-on pas de retour!

Les brigands, dont notamment ceux du Bourg, étaient aussi souvent évoqués. Ceux qui détroussaient les voyageurs et qui n'avaient pas hésité à attaquer l'auberge Segondy à la Graillerie, prenant les chevaux volés dans les écuries et dont les pieds étaient enveloppés dans des sacs de paille afin que leur sabot ne fasse pas de bruit l'ors du vol. N'étaient pas absentes non plus les histoires de colporteurs, trafiquants de tous ordres. Il était dit que l'un d'eux, marchand d'allumettes de contrebande, arrivait à échapper aux forces de l'ordre par un stratagème particulier. Il chargeait les allumettes interdites sur le dos de ses gros chiens qui s'enfuyaient dans la nature dès la vue d'un uniforme. Même la vente de certains journaux réfractaires au régime faisaient l'objet de poursuites et les colporteurs qui les diffusaient étaient poursuivis et emprisonnés.

Dans ce récit concernant le fendeur d'allumettes il devait certainement y avoir une part de vrai puisque le, 26 juin 1871 le sous préfet demandait au maire de bien vouloir lui faire connaitre dans les plus brefs délais, le nombre de fabriques d'allumettes chimiques existant dans la commune.

Et sur les guerres où certains avaient combattu combien en avons-nous entendues des évocations dont ils partageaient de mauvais souvenirs. Des histoires de chasse , de braconnage, mais aussi d'infidélités; cela a toujours existé mais la présence de servantes dans les maisons parfois un peu naïves, la mixité dans les travaux des champs, mais aussi peut-être l'environnement bucolique et la nature aidaient-ils dans les approches. Il est certain que suite à des flirts "aigus", les bébés sans papa naissaient assez nombreux.

De ces histoires plus ou moins anciennes et de ce fait plus ou moins arrangées, il y avait tant que c'est un livre entier qui aurait pu être écrit sur ces sujets. Étaient forcément évoqués les évènements qui avaient eu lieu le jour de la malheureuse visite de l'Evêque, lui qui avait eu l'imprudence de parler du transfert du cimetière et des poursuites judiciaires qui s'en étaient suivies. De même qu' il était fait état des fêtes qui avaient eu lieu au village quand l'un de ses successeurs Monseigneur Chaillol avait bien voulu y revenir.

Les aventures d'une autre personne pouvait être aussi l'objet de conversations mais les faits étaient bien plus récents puisque c'était peu avant la guerre de 1939. Il s'agissait de Léon, de Saint-Pierre. C'était le voleur de poules. Forgeron de son état il travaillait souvent dans les fermes et il avouait que s'il partait de chez les gens qui voulaient bien l'employer sans emporter quoi que se soit il avait disait-il l'impression d'avoir oublié quelque chose. Comme son choix se portait souvent sur des volailles, il tenait de là son surnom. Pour ces faits, pourtant pas si graves, il avait subi plusieurs condamnations et il était arrivé que, sachant que les gendarmes devaient venir le chercher à Saint Pierre pour le mener en prison (oui, même pour le vol d'une volaille on pouvait aller en prison, il parte en face du côté de Casermes d'où, pour les narguer, il les appelait et il allait ensuite se constituer prisonnier au début de l'hiver et passer disait-il la mauvaise saison à l'abri. A ce moment là la végétation n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, d'un coté de la vallée l'on pouvait voir ce qui se passait sur le versant en face, et les gendarmes quant à eux ne devaient pas, venant de Saint Beau

.

zély, se bousculer pour lui courir après.
Toutes ces histoires racontées étaient écoutées par les enfants avec beaucoup d'attention comme s'il s'était agi de l'histoire de Blanche Neige, Barbe Bleue ou de tout autre conte sauf que ces histoires n'était que réalités d'un autrefois. Mais le moment où nous avions le plus peur c'est quand arrivait au Grabas, avec des attelages brinquebalants, parfois avec des chariots qu'ils tiraient eux même, une famille de bohémiens, de romanichels, parmi lesquels des femmes et enfants vêtus de haillons, marchant nu-pieds, salles et les cheveux en broussaille, accoutrement qui nous effrayait un peu. Ces mêmes enfants qui passeraient de maison en maison demander l'aumône, proposant quelquefois des paniers tressés, dentelles ou autres articles de pacotille. Ayant pitié d'eux, par certaines généreuses personnes, il leur était donné un peu de nourriture. Ce qui nous faisait le plus peur c'est quand il nous était dit que ces gosses pouvaient être des enfants volés; nous ne risquions pas de trainer dehors tant que ces nomades étaient dans le village. De fait il s'agissait plutôt de malheureux qui, il est vrai, se livraient parfois par nécessité à quelques rapines mais certainement rien à voir avec la situation actuelle où des enfants sont "dressés" à commettre des vols quand ce n'est pas à se livrer à des actes beaucoup plus délictueux. Tout cela n'était pas fait pour nous rassurer lorsque nous montions nous coucher, éclairés par la flamme vacillante de la "lampe pigeon" avant qu'il n'y ait l'électricité. Nos ombres arrivaient à nous effrayer. Heureusement la chaleur douillette laissée par le moine dans notre lit avait vite fait de chasser de nos imaginations ce qui aurait pu provoquer de mauvais rêves.
Pour une raison tout à fait familiale, un nom qui était aussi souvent évoqué, non sans un certain humour dans les conversations était celui de Fréderic Pons (non, celui auquel vous pensez n'était pas né!). Ce devait être un sacré personnage. Il s'agissait d'un oncle de notre père ayant plusieurs activités. Négociant itinérant de peaux de sauvagine qu'il achetait sur les foires, mais surtout de soies de porc très recherchées à l'époque (notre oncle Henri avait plus tard repris ce négoce à Millau), Fréderic Pons était aussi "Patelou", marieur. Ce nom était donné à celui qui celui qui par relations arrivait à former des couples, agence matrimoniale de l'époque, Il devait pour cela être certainement rémunéré, mais la tradition voulait que le jour des noces il lui soit offert un gilet à boutons et une chaine de montre. Ayant surement un grand esprit d'entreprise, il avait une toute autre activité. surement lucrative. Il était "marchand d'hommes. Non qu'il soit convoyeur d'esclaves mais, à cette époque, l'armée n'était pas obligatoire pour tous les citoyens en âge de devenir soldat. Il y avait un tirage au sort et malheur à celui qui sortait le mauvais numéro, il devait vêtir l'uniforme ou bien s'il avait l'argent nécessaire, il avait la possibilité de trouver un volontaire pour le remplacer. Là intervenait le marchand d'hommes.
Pour exploiter une telle activité il fallait à celui-ci un bon réseau et qui sait si Patelou et « marchand d'hommes » n'étaient pas complémentaires, on peut toujours le supposer.
Mais cela n'aurait pas été compréhensibles pour les non initiés nombreuses anecdotes si il n'avait pas été retenu certains noms "complémentaires" ,et il y avait de nombreux.
Dans le village plusieurs familles souvent de même origine portaient le même nom, parfois le même prénom. Il fallait bien les différencier et pour cela, même dans certains actes officiels, il était parfois ajouté au patronyme: dit:.....Bien souvent ce complément avait un rapport avec le métier: lo copeliero, lo débassaïre, lou fabré, lou tcharron, lou ménusio, lou taillur, mais aussi d'autres "escaïsses" (surnoms) pouvaient être donnés en fonction du physique ou du caractère comme: la Grise,,Lo cato, Lo rato, Camomille, Citronelle, Marie Pitance, Marie Meunier, Marie Donzeille, et ce n'est pas limitatif, presque chaque personne avait le sien. Quant aux hommes il y avait: Grasset, Lo Petit, Lo Berthou, Lo Couarou, Papete, Pompiere,Talis, Boussac, Fouirette, Boussarille, Lo Postillon, et la liste pourrait en être plus longue mais tous ces pseudonymes étaient employés pour désigner l'un d'eux.
Il en est un qui aurait mérité le César de l'humour c'est "Quitcho nèou",(tasse- neige). Le personnage qui le portait avait été catalogué comme tel car était-il dit, le jour du conseil de révision, ou il fallait se mettre à nu. Il était apparu si maigre que le recruteur lui aurait posé la question de savoir si quand il marchait dans la neige, il laissait des traces. De là était venu son surnom. Comme il en existait dans le village d'autres plus ou moins imagés.
Tout ce passé d'histoires racontées autour de la cheminée était un peu la fin d'une époque. La voie ferrée était terminée depuis un certain temps mais son entretien nécessitait une main d'œuvre salariée dont plusieurs hommes du village faisaient partie. Cela avait permis d'apporter un peu d'aisance dans les familles dont les hommes avaient là un emploi correctement payé et relativement assuré, même si pour se rendre sur leur chantier ils devaient, à pied chaque jour, aller jusqu'à Vezouillac . Et aussi, pour aller sur leur lieu de travail qui pouvait être au delà du tunnel d'Engayresque ou de celui de Lugagnac, ils devaient utiliser la "draisine", ce véhicule tout à fait rustique, chariot se déplaçant sur rails mu par la force des bras. A tour de rôle chaque voyageur devait tirer sur un palonnier pour le faire avancer. Il y avait alors deux voies en service, les trains à vapeur étaient assez nombreux et chaque fois que l'un d'eux était annoncé il fallait sortir l'engin de sur les rails. Le voyage pénible pouvait durer un certain temps. Par contre dans la descente la responsabilité du "serre freins" était grande. . Le chariot pouvait rapidement prendre de la vitesse, et il était important de ralentir assez vite le convoi. Le travail procuré par ce chantier, s'il assurait aux ouvriers un salaire bienvenu a été le début de l'évolution dans le village, mais aussi celui de l'abandon des parcelles les plus difficiles à travailler, particulièrement les "laïsses" de vignes les plus hautes.
Dans la décennie des années 1930 d'autres changements, autant structurels qu'économiques et même sociaux, ont encore fait évoluer la vie du village.
Toujours liée à la voie ferrée il y a eu l'électrification par la ligne très haute tension qui allant de Pinet à Neussargues avec la station de transformation à Aguessac a fait l'objet de gros chantiers. Nombre de Verriérois ont pris part à ce travail leur assurant un bon salaire, ce qui bien plus tard a permis à certains de justifier des droits à la retraite.
Leur équipe avait en charge la mise en place de ces gros pylônes à quatre pattes que l'on peut voir faisant depuis ce temps là partie du paysage, mais il faut bien penser que tout le travail effectué pour leur mise en place dans la roche a été fait à la main avec pelles et pioches.

La suite dans le prochain n° de la gazette

Il en est un qui aurait mérité le César de l'humour c'est "Quitcho nèou",(tasse-neige). Le personnage qui le portait avait été catalogué comme tel car était-il dit, le jour du conseil de révision, où il fallait se mettre à nu. lil était apparu si maigre que le recruteur lui aurait posé la question de savoir si quand il marchait dans la neige, il laissait des traces!

Bonne
Année
2022